

Echos de la mobilisation [i.e. mobilisation]

Autor(en): **Mex, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **66 (1927)**

Heft 45

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-221373>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

NOS VIEILLES CLOCHES

PENTHAZ

 E village possède une église assez curieuse. Le chœur, de forme carrée et voûté en tiers point, s'ouvre sur la nef, ancienne aussi, mais remaniée à diverses époques. L'accès à celle-ci, se fait par une sorte de narthex entièrement fermé, au-dessus duquel se trouvent la salle de la municipalité et d'autres locaux à l'usage des autorités communales.

Enfin, contre cette maison de commune s'appuie un clocher plutôt massif, refermant deux cloches anciennes.

La plus grande mesure 55 cm. de hauteur totale, crochets de suspension compris, sur 73 cm. de diamètre. Elle porte, en minuscules gothiques de 3½ cm. de haut, une inscription latine, disposée sur une seule ligne. En voici le texte :

† ave maria gratia plena dominus tecum.
Sanctus Martinus. Anno domini millesimo
CCCCCX.

Traduction : † Je vous salue Marie, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous.² — Saint Martin [priez pour nous]. Année du Seigneur 1510.

Plus bas, sur le pourtour de la cloche, on remarque cinq petits médaillons rectangulaires assez finement dessinés représentant respectivement Sainte-Barbe, deux personnages en prière, la Résurrection du Christ, la Vierge et l'Enfant Jésus et enfin, le Christ en Croix avec Marie et Saint-Jean à ses pieds.

Du fait que le nom de Saint-Martin se trouve sur cette cloche, faut-il en déduire que celle-ci a été fondue pour l'église de Penthaz ? C'est possible, mais non certain, car cette église, déjà mentionnée comme paroissiale en 1222, était dédiée à Saint-Maurice.

L'autre cloche, un peu plus petite que la précédente, mesure 55 cm. de hauteur totale sur 66 cm. de diamètre. Comme sa sœur aînée, elle porte une inscription en belles minuscules gothiques de 4 cm. de haut, disposée sur deux lignes. En voici la transcription :

† Laudate dominum omnes nemtes³ laudate o
mnes populi. MCCCCXXI.

Traduction : Louez le Seigneur (vous) toutes (âmes, gens); louez le (vous) tous (les) peuples. 1521.

En fait de décoration, il n'y a que deux médaillons rectangulaires placés à droite et à gauche d'un crucifix mesurant 23 cm. de haut, posé sur trois degrés, le tout formé au moyen de branches de rosier entrelacées. Ces médaillons représentent les tableaux classiques déjà décrits à propos de la première cloche, savoir : l'un, la Vierge et l'enfant Jésus et l'autre le Christ en Croix avec sa Mère et Saint-Jean à ses pieds.

L'église, restaurée depuis deux ou trois ans aux frais d'un comité local, ainsi que les cloches, sont classées comme monuments historiques. (Arrêté du 25 mai 1900).

La Patrie Suisse. — Le No 911 (25 octobre) s'ouvre par les expressifs portraits de Charles-E. Burnier, le distingué professeur que vient de perdre l'Université de Lausanne; du bon peintre Gustave Jeanneret; de Robert Forrer, l'homme d'Etat suisse-gallois, et de l'aviateur Hugli, victime d'un accident; puis ceux de MM. Godefroy de Blonay, ancien président, et Dr F. Messerli, secrétaire général du Comité olympique suisse, et de M. Virgile Rossel, juge fédéral et écrivain draconique. La chute de l'avion Z. 816, le 14 octobre à Kirchdorf, où deux aviateurs furent tués; le bazar des « Temps nouveaux », à Genève; une ascension du mont Olympe; les concours d'art de la IXe Olympique, y font une belle part à l'actualité, et le tableau de Sandor, donné par la Hongrie au Bureau International du Travail, des reproductions de tableaux de Félix Vallotton, à l'art. L'amusante page humoristique d'Evert van Muyden, la page étrangère, la page de mode, celles des sports et le concours de photographies complètent ce riche et beau numéro.

¹ Articles parus : Va'vorbe No 39; Vaulion, No 42.

² Luc ch. I, v.

³ Faute d'écriture, probable pour mentes ou gentes.

A PROPOS DE LA « VACHE DU PAUVRE »

(Extrait d'une Chronique vaudoise de M. H. Laeser).

 A race du Gessenay seule est considérée chez nous comme ayant les caractères de noblesse suffisants. Blanche comme l'hermine, sans cornes, — ce qui, dit-on, la rend moins agressive, — cette race de Gessenay fut, après de longues et savantes discussions, élevée au rang d'officielle vaudoise.

Comme pour les bovins, on a passé Jaman et le Pays d'Enhaut. Mais si, pour fonder la grande famille constituant la race bovine vaudoise, on est allé jusque dans le Simmenthal, pour les caprins, on n'a jamais franchi les Saanenmöser. Et puis, Gessenay, c'est presque le canton de Vaud. N'est-ce pas là que les garçons de Rougemont vont apprendre l'allemand d'abord, et fréquenter ensuite, au grand dépit des autochtones, qui se plaignent, que ces enjoleurs de Welches viennent leur souffler les bons partis de l'endroit ?...

Chacun son goût, en matière de chèvres comme en matière de jolies filles. Nous en tenons pour les spécimens blancs et sans cornes (les chèvres, s'entend). Nos amis du Haut-Valais aiment le type à poitrail noir et arrière-train blanc. Ceux d'Appenzell ont un faible pour la race café au lait, presque rose, et les Tessinois, où l'on trouve des montagnards possédant à eux seuls cent chèvres et davantage (le dernier recensement indiquait même un propriétaire de 156 têtes) sont restés fidèles au modèle chamois.

Nous avons donc nos syndicats d'élevage caprin, avec les honneurs du registre généalogique, et de la publicité dans la grande presse du pays. Ces syndicats sont actifs; quelques-uns tiennent le haut du pavé, ainsi celui de Montreux et environs. Eh oui, cette région privilégiée, Riviera vaudoise,

...ce pays où les roses

Avant le Carnaval commencent à fleurir, célèbre par son soleil, sa Fête des Narcisses, sa plage et son « Perroquet », est aussi un centre d'élevage de l'espèce caprine.

Sans doute, le petit chevrier ne fait plus, matin et soir, retentir sa corne à bouquin dans les ruelles de Veytaux. Sa chanson, petit Ranz des chèvres vaudois, bijou de littérature du terroir, est oubliée et ne figure plus que dans le Glossaire des patois romands. Mais Montreux garde une institution, dont l'origine remonte en plein moyen-âge, puisqu'elle fut consentie par le duc de Savoie : la foire des chèvres de Brent, ce délicieux hameau dont les maisons se blottissent sous les grands noyers, à la limite du vignoble et de la montagne. « Faire dé Brint, faire dé tchivres, faire dé rin » disaient narquoisement jadis les gros éleveurs ayant du foin dans leurs bottes. Eh bien la foire de Brent brave l'inclémence des temps. Elle a perdu peut-être en affluence de clients et d'animaux. Mais elle n'en est pas moins demeurée une tradition pour bien des braves citoyens qui ne voudraient pour rien au monde manquer de monter là-haut, le second mercredi de novembre, non point pour y faire emplette de chèvres et de boucs, mais pour y goûter la saucisse rôtie, étayée de châtaignes et arrosée du « bourru » de l'année.

Eh oui, le syndicat de Montreux marche en tête, avec celui de Panex-Plambuit, ressortissant d'Ollon, la plus grande commune du canton et celui d'Ormont-Dessus. Ouvrez leurs registres : la mythologie, l'antiquité grecque et romaine, Shakespeare, les grands classiques français défileront devant vos yeux. Ce sont des « Narcisse », des « Hector », des « Brutus », des « Roméo » et — volez-vous la face, mânes de Corneille ! — des « Cid »... Le bouc émissaire de l'Ancien-Testament se trouve ainsi convenablement vengé.

Il ne manque dans cette illustre théorie que le légendaire « bouc à l'Oncle Henri », rengaine obligatoire de toutes les écoles de recrues, sans lequel, pour les besoins de la rime, « tout le village serait sans cabri ». Que tous les Henri me pardonnent...

ECHOS DE LA MOBILISATION

 E 1er août 1914, nos braves landsturmiens établirent au signal d'alarme les premiers avant-postes. Troupe de couverture mobile et pleine d'entrain, la réserve territoriale occupa les ponts et les défilés du pays.

Sur le Rhône, à C... la section du sergent M... venait de prendre le service de garde. Le fusilier Borgognon, l'un des plus vieux soldats du détachement, eut l'honneur d'être placé en sentinelle à l'entrée du pont.

Tandis que le sous-officier, s'inspirant des brèves instructions de son commandant, élaborait une consigne en rapport avec la situation stratégique et que les hommes prenaient leurs quartiers dans une ferme voisine, Borgognon, conscient de ses responsabilités, arpenta d'un pas lent et martelé l'emplacement restreint qui lui était assigné.

La revision de l'instruction individuelle (école de soldat) était prévue au programme; le besoin s'en faisait sentir, les réservistes n'ayant, pour la plupart, pas refait de service depuis de nombreuses années. Le sergent M..., militaire aussi zélé que bon patriote, comptait bien commencer les opérations par une sérieuse « reprise en mains » de ses miliciens.

L'on était donc à peine installés et en pleine organisation du poste lorsqu'une auto d'Etat-major arrivant du Valais stoppa tout à coup à quelques mètres du factionnaire.

Ce dernier se contenta de rester au milieu du pont, le fusil toujours suspendu à l'épaule, et d'étendre les bras pour montrer qu'on ne passait pas.

Un colonel descendit de la voiture et s'approcha du fantassin. L'officier paraissait fort surpris du silence de la sentinelle, car celle-ci ne s'annonçait pas. Il faut cependant dire que si Borgognon avait oublié les prescriptions du règlement de service, il avait l'air d'un bon Vaudois, à la fois calme et résolu.

Notre mobilisé continuait donc à regarder son supérieur de ses yeux candides et fidèles, aucunement intimidé par les trois gros galons, mais incapable, par suite de l'imprévu de la situation, de prononcer une seule parole.

Les occupants de l'automobile, adjudants et officiers d'ordonnance, qui avaient mis pied à terre en même temps que leur chef, souriaient, amusés.

Le colonel, bonhomme, voulut tendre la patte au landsturmien :

— Alors, mon ami, lui fit-il paternellement, qu'est-ce qu'on dit ?

— Tout de bon, mon colonel ! répondit l'homme avec à-propos et sur ce ton de cordialité propre à nos concitoyens de la campagne.

Le sergent, accouru sur ces entrefaîtes, expliqua la situation et le colonel continua sa route jusqu'à A... où se trouvait la compagnie, et où, d'après ce qu'il venait de voir, il annonça son intention d'inspecter « cette société de chant ! »

... Authentique ! A. MEX.

LA TOILETTE AU CAFÉ

 A « Feuille d'avis de Montreux », dans sa rubrique « Réflexions d'un miroir courbe », publiait dernièrement les lignes suivantes :

« Les mœurs un peu libres d'aujourd'hui ont entraîné après elles tout un cortège d'habitudes nouvelles et pour le moins singulières.

« Ainsi tenez :

« L'autre jour, au restaurant, une élégante, coiffée « à l'embusqué », prend place à une table voisine de la mienne. A peine installée, et avant même d'avoir consulté la carte, elle ouvre sa sacoche et, sans grands égards pour ses voisins des deux sexes, fait voler un nuage de poudre, puis remet sa coiffure en état d'un vigoureux « coup de peigne ».

« Cette liberté d'allures, affirme-t-on, a eu pour conséquence d'inciter les jeunes dandys à en faire autant, au grand scandale de quelques hommes d'âge mûr, qui ne comprennent plus.

« On dit que les restaurateurs préparent une